

Pierre de Lancre, *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons*, éd. J. Céard (Genève : Droz, 2022)

Après la *Démonomanie des sorciers* de Jean Bodin, les éditions Droz accueillent dans les Travaux d'Humanisme et Renaissance un autre exemple majeur de la littérature démonologique de la Renaissance : le *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons* du magistrat bordelais Pierre de Lancre, dans sa seconde édition de 1613, établie et annotée par Jean Céard. Comme J. Céard le note dans les premières lignes de son introduction, le *Tableau* est un texte « très singulier » au regard des nombreux ouvrages publiés sur le diable et la sorcellerie à la Renaissance. Nourri par l'expérience directe des procès de sorcellerie – rappelons que De Lancre conduisit lui-même à l'été et l'automne 1609 les persécutions qui ravagèrent le Pays de Labourd, à la pointe sud-ouest du Pays basque français, et qui en firent la chasse aux sorcières la plus meurtrière jamais menée en France – le *Tableau* est cependant bien davantage qu'un compte rendu de cet épisode tristement célèbre de l'histoire de la sorcellerie. C'est également un traité savant sur le diable et le sabbat des sorciers, un récit de voyage – malgré ses origines basques, De Lancre aborde le Labourd comme un voyageur débarquant dans un Nouveau Monde exotique et sauvage – et un essai philosophique sur l'inconstance, qui prolonge et complète le premier ouvrage publié de l'auteur, le *Tableau de l'inconstance et instabilité de toutes choses* (1607). Le *Tableau* est par ailleurs un texte qui se démarque par son écriture travaillée et puissamment évocatrice, que De Lancre met souvent au service de ses penchants sensationnalistes ; comme l'avait fait remarquer Michel Jeanneret, à côté de certaines pages du *Tableau*, « la pornographie du temps fait pâle figure ».

La seule édition critique du *Tableau* en français était jusqu'ici l'édition abrégée et modernisée donnée par Nicole Jacques-Lefèvre chez Aubier en 1982. Accessible et dotée d'une riche introduction, elle a beaucoup fait pour faire connaître le texte – y compris au-delà des cercles universitaires – mais est devenue depuis longtemps indisponible. Quant à l'édition et traduction anglaise parue en 2006, elle n'est pas sans défauts, comme le note J. Céard à juste titre. On ne peut donc que se réjouir de voir paraître une nouvelle édition critique du *Tableau*, d'autant qu'au contraire des éditions précédentes, qui reprenaient le texte de l'*editio princeps* de 1612, J. Céard a choisi de donner accès à la version définitive du texte, celle de la réédition de 1613, qui comporte de nombreux ajouts (et quelques rares corrections). Ces paragraphes ajoutés en 1613 ne sont pas signalés dans le texte, mais en notes, ce qui permet certes une lecture plus fluide, mais en rend le repérage plus difficile, et ne permet pas toujours de prendre la mesure de cette « très ample relecture » (p. 13), notamment lorsqu'il s'agit de longues additions, comme par exemple les pages qui ouvrent le chapitre sur la description du sabbat, où l'assemblée des sorcières est comparée de façon saisissante avec une « foire de marchands meslez, furieux et transportez » (II, 4, p. 180-182). (De la même façon, les lettres de dédicace et les « avertissements » liminaires des éditions de 1612 et 1613, utilement rassemblés à l'ouverture du volume, auraient pu être plus clairement distingués.) J. Céard a choisi de ne pas inclure le « Discours merveilleux » placé à la toute fin de l'édition de 1613, jugeant qu'il s'agissait là d'un ajout probablement fait au détriment de l'auteur, ce qui est fort possible, malgré le goût de De Lancre pour les récits diaboliques tirés de l'archive juridique et des occasionnels. Conserver cette longue histoire de fantômes était sans doute inutile ; on peut regretter, en revanche, de ne pas voir reproduite et commentée dans ce volume – au-delà du détail donné en couverture – la célèbre illustration de Jan Ziarnko qui accompagnait l'édition

de 1613, cette « belle et large gravure » qui dialogue étroitement avec le texte et « contribue magnifiquement à imposer la luxuriance multiple du Sabbat » (p. 14).

Le choix qui a été fait ici de donner à lire l'intégralité du *Tableau* (plus de six cents pages) en orthographe non modernisée destine cette édition, bien davantage que celle de N. Jacques-Lefèvre, à un public restreint de spécialistes. Cette édition est cependant précieuse en ceci qu'elle permet d'apprécier avec finesse la complexité et les détours parfois insolites de la pensée démonologique de De Lancre, et surtout de montrer à quel point il faut prendre avec circonspection les « avertissements » liminaires de l'auteur, qui prétend « [s]e contenter du simple récit des dépositions des témoins et confessions des accusés ». Loin d'être une compilation de dépositions mises bout à bout, le *Tableau* est en effet un traité formidablement savant, et tout le mérite de cette édition est de faire clairement apparaître l'ampleur et la variété de l'érudition déployée par son auteur. S'attachant à De Lancre comme « humaniste » (p. 9) plutôt que comme chasseur de sorcières – on y reviendra – et soucieux de ne pas « réduire l'ambition du livre à une description de la sorcellerie et de la société basque » (p. 13), J. Céard permet aux lecteurs d'aujourd'hui d'entrer dans la vaste et éclectique bibliothèque de Pierre de Lancre grâce à un impressionnant effort de repérage et d'attribution des sources du *Tableau*, et à sa connaissance encyclopédique de la littérature et des savoirs de la Renaissance qui lui permet de faire jeu égal avec l'érudition du juge-démonologue.

Les notes de bas de page et l'index recèlent de nombreuses surprises, y compris pour les spécialistes du *Tableau* et de la démonologie de la Renaissance. Aux côtés des auteurs fétiches de Pierre de Lancre – ses contemporains les juges Nicolas Rémy et Henry Boguet, et le jésuite Martin Del Rio, auxquels il rend fréquemment hommage – ou de références démonologiques attendues (Jean Bodin, Pierre Le Loyer), on voit en effet d'autres noms, tout aussi contemporains, prendre une importance que les simples renvois en manchette, dans l'édition originale, ne suffisent pas toujours à apprécier : ceux, notamment, de Jude Serclier, auteur du méconnu *Antidémon historial* (1606), de l'humaniste vénitien Strozzi Cicogna, avec son *Palagio de gl'incanti* (1605), ou du polygraphe Tommaso Garzoni, auteur de la célèbre *Piazza universale di tutte le professioni del mondo* (1585), dans laquelle De Lancre puise à de multiples reprises. Ce tropisme italien – rappelons que De Lancre fit une partie de ses études de droit à Turin, et séjourna également à Rome, Naples et Bologne – se retrouve dans le recours fréquent aux ouvrages plus anciens des mythographes et iconologues italiens, comme les *Hieroglyphica* de Pierio Valeriano (1556) et les *Mythologiae* de Natale Conti (1558). On sait gré à J. Céard d'avoir identifié par ailleurs quantité de références plus obscures tues par De Lancre : au fil des notes, on croise ainsi les noms de François de Sales, de Pedro de Valderrama, de Thomas Stapleton, de Giovanni Maria Verrati, de Giulio Camillo. L'enquête permet également de mettre en valeur le goût de De Lancre pour « l'antiquaille » (p. 21) et l'importance prise dans son texte par des sources classiques comme Virgile, Ovide et Plutarque. Rassemblées, ces références nombreuses et variées disent quelque chose d'essentiel. Elles montrent à quel point l'écriture démonologique de la Renaissance – et cela ne vaut pas seulement pour De Lancre – puise à des sources et des genres divers, et met souvent à contribution des corpus qui n'ont pas le diable ou la sorcellerie pour objet : il serait artificiel de faire de la démonologie et de la littérature des champs distincts et hermétiques l'un à l'autre. Dans ce travail sur les sources du *Tableau*, un aspect aurait toutefois pu être davantage souligné : c'est la place occupée dans le texte par l'archive juridique, qu'il s'agisse des dépositions recueillies par De Lancre lui-même au cours des persécutions au Labourd, ou des

procès-verbaux d'interrogatoires et arrêts de justice issus d'autres procès contemporains qu'il cite à l'appui de sa démonstration et mêle à ses références littéraires et savantes. Ainsi, l'importance prise dans le discours démonologique de l'auteur par une série de procès célèbres survenus dans les mêmes années et par les récits sabbatiques qui s'y firent entendre, parfois amplement diffusés par l'imprimé – on pense au procès de Louis Gaufridy à Aix, au spectaculaire autodafé de Logroño, mais aussi aux procès de Jean Grenier, d'Isaac de Queyran et de Jeanne Bosdeau à Bordeaux – aurait pu faire l'objet d'un commentaire d'ensemble, et contribuer ainsi à développer l'idée, affirmée dès l'ouverture de l'introduction, selon laquelle le *Tableau* est « une œuvre d'inspiration juridique » (p. 10).

Les lecteurs peu familiers de l'auteur et de son œuvre (il faut d'ailleurs ajouter à la liste des ouvrages recensés en bibliographie son dernier traité *Du Sortilège*, publié en 1627, qui a fait l'objet d'une étude par Isa Dardano Basso parue en 2011), ou ceux qui chercheront dans cette édition des éléments sur les procès de sorcellerie instruits au Pays basque pourront regretter de ne pas y trouver davantage d'informations sur ces points. Si J. Céard apporte quelques précisions bienvenues sur le parcours du juge-démonologue – il corrige ainsi les auteurs qui, à la suite de Jonathan Pearl, l'ont présenté comme un ancien élève du collège jésuite de Clermont (p. 19) – il dit en revanche peu de choses sur ses origines familiales, sa formation et sa carrière, omettant d'ailleurs de préciser en introduction que De Lancre était magistrat au parlement de Bordeaux. Pour ce qui est de la chasse aux sorcières au Labourd, les lecteurs sont renvoyés à ce que De Lancre en dit lui-même dans son traité : « il suffit de le lire », estime J. Céard (p. 11). Il aurait cependant été utile de préciser les dates, les circonstances et le contexte historique dans lesquelles s'est tenue la commission dirigée par De Lancre et son collègue Jean d'Espaignet, et de mentionner, même rapidement, les conséquences terribles que celle-ci a eues pour la population du Pays basque français : environ quatre-vingt femmes et hommes brûlés vifs, des centaines de témoins interrogés (dont un très grand nombre d'enfants et d'adolescents), quantité de familles franchissant les Pyrénées pour fuir la répression. Encore une fois, ce n'est pas le projet affiché de J. Céard, et on comprend bien que celui-ci ait voulu, avec cette édition, faire briller avant tout la « flamme de l'érudition » (p. 8), moins évidente et moins spectaculaire, sans doute, que les feux des bûchers. Cependant, ne proposer aux lecteurs du *Tableau* que le point de vue du juge (dont le compte rendu est d'ailleurs passablement lacunaire et décousu), sans évoquer ses victimes ou la place prise par leurs voix dans son texte, c'est aussi risquer de trop masquer la figure de l'inquisiteur aux « terribles certitudes » derrière celle du « brillant écrivain » (p. 23).

On peut enfin regretter que J. Céard n'ait pas fait davantage usage des nombreux travaux parus dans les vingt dernières années sur Pierre de Lancre et le *Tableau*. Écartés d'emblée en introduction au titre qu'ils seraient « non critiques » (p. 10), ils sont également absents de la bibliographie secondaire, où J. Céard indique s'en tenir aux « travaux qui apportent des éclaircissements sur les personnes, les lieux ou les choses mentionnés dans le *Tableau* », et rejeter « les études qui en sont essentiellement des commentaires » (p. 623). Il y aurait cependant eu quantité d'éléments intéressants à trouver et à signaler, y compris au sujet des sources de Pierre de Lancre, de sa biographie, des noms et des lieux qu'il mentionne, ou des circonstances de la commission de 1609, dans les travaux de Nicole Jacques-Lefèvre, de Sophie Houdard, d'Ida Dardano Basso, de Gustav Henningsen, de Beñat Zintzo-Garmendia, de Virginia Krause et de Jan Machielsen – pour ne citer que ceux-là.

Ces quelques réserves ne diminuent cependant en rien la valeur de cette édition critique, admirable d'érudition, qui contribue puissamment à redonner au *Tableau* et à son auteur la place qu'il leur revient dans l'histoire littéraire et intellectuelle de la Renaissance. Au-delà de l'intérêt évident que ce volume présente pour les spécialistes du discours démonologique, il est riche d'enseignements pour toutes celles et ceux qui s'intéressent aux échanges entre littérature et savoirs à l'époque pré-moderne.

– **Thibaut Maus de Rolley (UCL)**